

Réf: Dossier 456520

Avis de constitution

SOCIETE « KING FOOD GRILLZ »

Siège ABIDJAN COCODY CITE DES ARTS, QUARTIER
SICOGI, Lot 7, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/10/2025 , et enregistrés le 05/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KING FOOD GRILLZ »

Objet : - Restauration et Evènementiel

Vente de charcuterie

- Débit de boissons
- Décoration évènementielle
- Décoration intérieure et extérieure
- Aménagement d'espace et de jardin
- Diverses prestations de services
- Commerce général
- Service restauration à domicile

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY CITE DES ARTS, QUARTIER
SICOGI, Lot 7, Ilot 00

Dirigeant(s) M GORIS ALAIN TRESOR MAXWEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06033 du 03/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74719/GTCA/RC/2025 du 03/12/2025

